

APPEL À PROJET 2024-2025

Proposer des ateliers d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) en bibliothèques à destination des jeunes publics

Préambule :

Dans le cadre d'un Contrat Départemental Lecture (CDL) 2023-2025, la Médiathèque Départementale lance un appel à projet auprès des médiathèques et réseaux de lecture publique, souhaitant organiser des actions d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) à destination des jeunes publics.

Cet appel à projet a pour but d'informer les structures des modalités de participation à ces actions dans leurs bibliothèques pour un déploiement sur l'année scolaire 2024-2025.

La mise en œuvre de ce type d'action contribuera à :

- Articuler la politique stratégique de la Médiathèque Départementale avec les compétences spécifiques du Département : développer des actions innovantes envers les publics dont le Conseil départemental a la charge, notamment les collégiens (conformément à la feuille de route de la Médiathèque Départementale) ;
- Donner aux adolescents les moyens et outils pour discerner les informations vérifiées et fiables des « fake news » et éveiller ainsi leur esprit critique ;
- Les sensibiliser aux pièges potentiels des réseaux sociaux et aux enjeux de la réputation numérique ;
- Contribuer ainsi à la construction de la citoyenneté.

Contenu du projet :

La Médiathèque a recruté une médiatrice numérique qui animera des ateliers et débats auprès des jeunes de 9 à 15 ans (élèves de CM1-CM2 et collégiens de la 6e à la 3e), en temps scolaire et hors temps scolaire. Les ateliers se feront par groupe de 15 à 30 participants. Ils auront une durée comprise entre 1 et 2 heures.

L'évaluation du projet :

Chaque structure participante s'engage à répondre à un questionnaire de satisfaction sur l'action EMI subventionnée par la Médiathèque Départementale et la DRAC Occitanie.

Modalités de participation :

Chaque bibliothèque intéressée doit envoyer un dossier de candidature (le présent appel à projet et la fiche projet : actions d'éducation aux médias et à l'information en annexe) :

- **avant le 30 juin 2024 pour des actions entre septembre et décembre 2024**
- **avant le 30 décembre 2024 pour des actions entre le 1er janvier et le 30 juin 2025**
- par courriel à l'adresse suivante : jessica.godart@tarnetgaronne.fr
- par courrier postal à l'adresse suivante : Médiathèque Départementale,

À l'attention de Jessica GODART,
7 avenue du Xème Dragons,
82000 - MONTAUBAN

Le présent appel à projet et la fiche projet en annexe doivent être dûment complétés : date et signature du responsable de la bibliothèque ou coordinateur et de l'autorité territoriale (maire, président(e) d'EPCI).

Ces documents tiendront lieu de convention entre la Médiathèque Départementale et les structures partenaires.

En fonction du nombre de demandes, la Médiathèque pourra être amenée à limiter le nombre d'interventions par EPCI. Pour les réseaux, il est demandé aux coordinateurs de centraliser les demandes et de renvoyer les projets.

J'ai pris connaissance des conditions de mise en œuvre des ateliers d'EMI.

Fait à....., le.....

Le maire de.....

Le (la) président(e) de l'EPCI de.....

Le(la) responsable de la bibliothèque

Le coordinateur du réseau

Signature :

Signature :